

Certificat de Formation Générale

LIVRET DE VALIDATION

Etablissement :

Nom :

Prénom :

Année 2016

Présentation du Certificat de Formation Générale

Textes de référence

- Circulaire n°2010-109 du 22-07-2010
- Décret n°2010-784 du 8-7-2010
- Arrêté du 8-7-2010
- Compétences du socle commun

Le certificat de formation générale est un diplôme d'état délivré par l'Education nationale. Le CFG concerne des publics différents par l'âge, l'expérience, etc., mais qui ont en commun de grandes difficultés d'apprentissage et/ou des besoins éducatifs particuliers.

Le but poursuivi par la rénovation du CFG est de permettre aux personnes en difficultés d'apprentissage, quel que soit leur âge, de disposer d'un bagage minimum pour les aider dans leur démarche d'insertion.

Les différentes modalités d'attribution du CFG

Publics et Modalités d'examen	
<i>Elèves de 4^e année de SEGPA et 3^e PDMF ou en formation professionnelle continue dans un établissement public</i>	<i>Candidats individuels</i>
• Evaluation en cours de formation : - maîtrise de la langue française. - Principaux éléments de mathématiques et culture scientifique. - Maîtrise des TICE. - Compétences sociales et civiques. - Autonomie et initiative. • Epreuve orale de 20 min à partir d'un dossier préparé par le candidat et impliquant l'usage des TICE.	• Epreuves écrites de une heure chacune : - Maîtrise de la langue française - Principaux éléments de mathématiques • Epreuve orale de 20 min à partir d'un dossier préparé par le candidat et impliquant l'usage des TICE . <i>Chacune de ces trois épreuves est notée sur 20.</i>

Documents à la disposition du jury	
<i>Elèves de 4^e année de SEGPA et 3^e PDMF ou en formation professionnelle continue dans un établissement public</i>	<i>Candidats individuels</i>
Pour chaque candidat : - Fiche de validation pour chaque compétence obligatoire du C.F.G.. - Grille d'entretien pour l'épreuve orale avec note sur 20	Pour chaque candidat : - Note sur 20 de maîtrise de la langue française - Note sur 20 de principaux éléments de mathématiques - Grille d'entretien pour l'épreuve orale avec note sur 20

L'évaluation en cours de formation

Pour les candidats scolaires ou en formation professionnelle continue dans un établissement public l'évaluation est établie au cours de leur formation. Elle s'appuie sur le palier 2 du socle, tel que défini dans le livret personnel de compétences.

L'épreuve orale

L'épreuve est présentée à partir d'un dossier préparé par le candidat :

Le dossier préparé par le candidat : ne doit pas dépasser 6 pages, est élaboré à partir de l'expérience professionnelle ou de stage(s) de formation ou de centres d'intérêts personnels. Sa rédaction implique l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Il doit être remis à l'autorité académique, en vue de sa transmission au jury, à une date fixée par celle-ci.

L'épreuve orale de 20 minutes, pour tous les candidats, permet d'apprécier :

- les aptitudes à la communication orale,
- les aptitudes aux relations sociales,
- sa capacité à exposer son expérience personnelle,
- sa capacité à se situer dans son environnement social ou professionnel.

Usage du livret personnel de compétences

La validation des cinq compétences obligatoires pour l'obtention du C.F.G. est faite par l'équipe pédagogique, à partir des évaluations réalisées par les professeurs.

Elle est attestée par le chef d'établissement.

La validation de l'épreuve orale est faite par le jury de l'épreuve, à partir de la grille d'évaluation proposée.

La certification de l'obtention du C.F.G. est faite par le jury final, au vu de l'ensemble des compétences validées. Le président du jury déclare le candidat admis ou non admis.

NOM :	PRENOM :	EPREUVE ORALE
Date de naissance :		

Grille d'évaluation de l'épreuve orale

Aptitudes évaluées	Eléments d'évaluation	Note - Barème
Communication orale	- Se présenter et résumer son parcours scolaire - Présenter le dossier élaboré de façon structurée - Répondre de façon pertinente aux questions posées - Présenter son projet professionnel - Avoir une élocution correcte - Avoir un comportement adapté face au jury	/5
Relations sociales	A partir du dossier, le jury propose une question pour évaluer la capacité du candidat à s'informer et à effectuer diverses démarches (recherche de stage, horaires de transports, etc...)	/5
Exposer son expérience personnelle	- décrire une activité effectuée par le candidat lors d'un stage (choisi par le jury à la lecture du dossier) - préciser, pour cette activité, les risques professionnels existant et/ou repérer les règles d'hygiène et de sécurité à respecter.	/5
Situer dans son environnement social ou professionnel	Partant du vécu exprimé par le candidat à partir du dossier, le jury, élargissant ses questions, évalue l'aptitude du candidat à se situer dans son environnement.	/5
Note de l'épreuve orale*		/20

***Note minimale exigée pour la validation : 10/20**

Appréciations des examinateurs :	
Noms des membres du jury de l'épreuve orale :	Signatures :

NOM :	PRENOM :	C.F.G.
Date de naissance :		

Décision d'attribution du diplôme

Propositions de l'équipe pédagogique	
Compétences obligatoires	Décisions
Compétence 1 - Maîtrise de langue française :	☐ Acquis ☐ Non acquis
Compétence 3 A - Eléments de mathématiques :	☐ Acquis ☐ Non acquis
Compétence 3 B – Culture scientifique et technologique	☐ Acquis ☐ Non acquis
Compétence 4 – Maîtrise des TIC :	☐ Acquis ☐ Non acquis
Compétence 6 – Compétences sociales et civiques:	☐ Acquis ☐ Non acquis
Compétence 7 – Autonomie et initiative:	☐ Acquis ☐ Non acquis

Propositions des examinateurs de l'épreuve orale	
Note obtenue	Décision
...../20	☐ Acquis ☐ Non acquis

Décision finale du jury	
Décision	Signature du Président du jury
☐ Admis ☐ Non admis	Fait à Nouméa, le